

CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGENTS A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum de placement recommandée :



LU1299303229

Reporting mensuel - 30/04/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

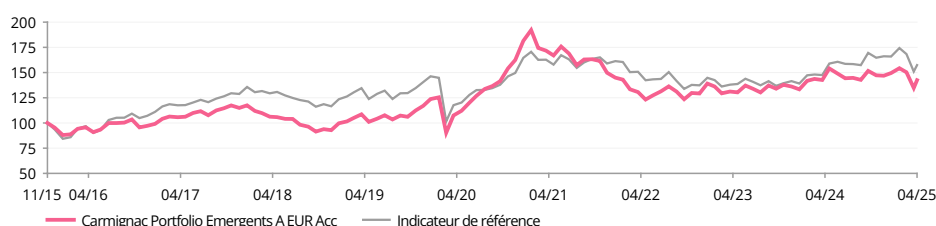
Fonds actions émergentes combinant une approche fondamentale top-down et une analyse bottom-up disciplinée afin d'identifier les opportunités à fort potentiel au sein des marchés émergents. Il adopte une approche durable et responsable, privilégiant les pays et sociétés bénéficiant d'un potentiel de croissance long terme, apportant des solutions aux défis environnementaux et sociaux et qui génèrent la majeure partie de leur revenu des activités qui sont alignées avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. L'objectif du Fonds est de surperformer son indicateur de référence sur un horizon d'investissement recommandé de 5 ans, tout en respectant son objectif d'investissement responsable avec une prise en compte systématique des critères E, S et G.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 30/04/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 19/11/2015	3 ans	5 ans	Depuis le 19/11/2015
A EUR Acc	-3.89	11.12	31.75	42.44	3.57	5.67	3.81
Indicateur de référence	2.55	3.93	31.06	57.38	1.29	5.56	4.91
Moyenne de la catégorie	0.64	2.76	26.39	41.74	0.91	4.80	3.76
Classement (quartile)	4	1	2	3	1	2	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
A EUR Acc	4.81	9.22	-14.80	-10.95	43.84	24.90	-18.75	18.94	1.08	-4.12
Indicateur de référence	14.68	6.11	-14.85	4.86	8.54	20.61	-10.27	20.59	14.51	-5.99

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du fonds	17.0	18.0	17.2
Volatilité du benchmark	14.9	15.1	16.3
Ratio de Sharpe	0.1	0.2	0.2
Bêta	1.1	1.1	1.0
Alpha	0.0	0.0	0.0
Tracking error	6.9	6.5	6.1

VAR

VaR du Fonds	9.5%
VaR de l'indicateur	9.8%

Calcul : pas hebdomadaire



X. Hovasse

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	97.0%
Taux d'exposition nette actions	97.0%
Nombre d'émetteurs actions	39
Active Share	83.5%

FONDS

Classification SFDR : Article 9
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 15/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 350M€ / 398M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 19/11/2015
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 34M€
VL (part) : 142.44€
Catégorie Morningstar™ : Global Emerging Markets Equity



Overall Morningstar Rating™

04/2025

GÉRANT(S) DU FONDS

Xavier Hovasse depuis le 25/02/2015

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

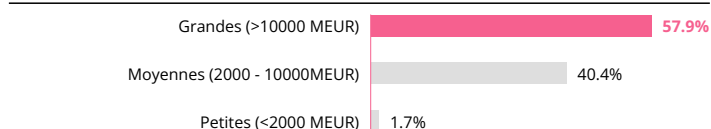
MSCI EM NR index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

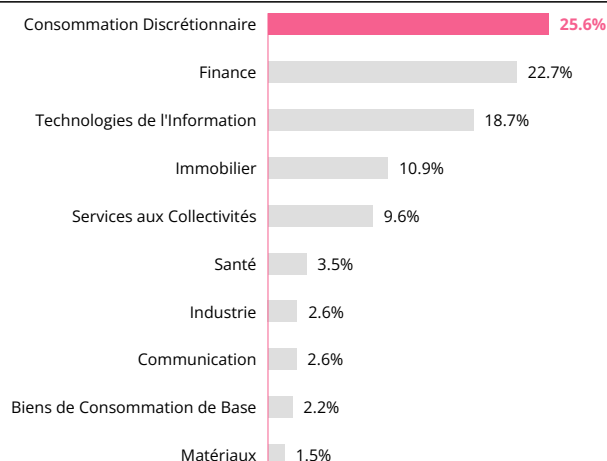
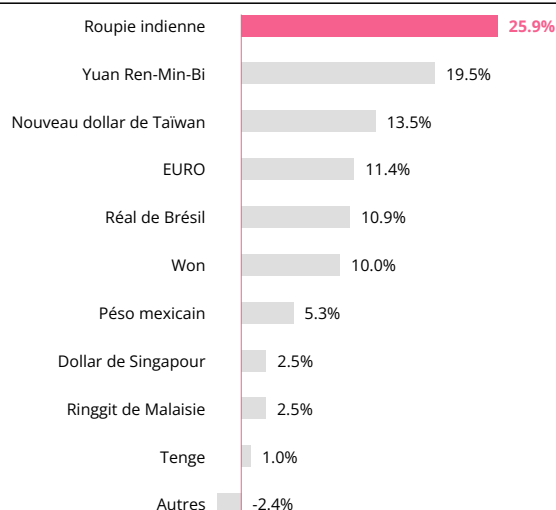
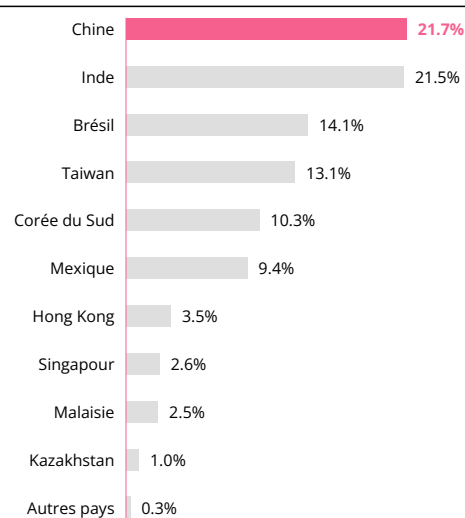
Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
 Minimum % d'investissements durables 80%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

ALLOCATION D'ACTIFS

Actions	97.0%
Pays émergents	97.0%
Amérique Latine	23.1%
Asie	72.9%
Europe de l'Est	1.0%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	3.0%

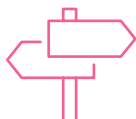
RÉPARTITION PAR CAPITALISATION

Poids rebasés
PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	8.8%
VIPSHOP HOLDINGS LTD	Chine	Consommation Discrétionnaire	7.0%
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	Mexique	Finance	6.8%
CENTRAIS ELETRICAS BRASILEIRAS SA	Brésil	Services aux Collectivités	6.1%
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	Inde	Finance	4.7%
EMBASSY OFFICE PARKS REIT	Inde	Immobilier	4.7%
ICICI LOMBARD GENERAL INSURANCE CO LTD	Inde	Finance	3.9%
HYUNDAI MOTOR CO	Corée du Sud	Consommation Discrétionnaire	3.5%
MERCADOLIBRE INC	Brésil	Consommation Discrétionnaire	3.4%
HONG KONG EXCHANGES & CLEARING LTD	Hong Kong	Finance	3.4%
Total			52.2%

RÉPARTITION SECTORIELLE

Poids rebasés
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE

Expositions devises transparisées, basées sur le marché local des sociétés étrangères.
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Poids rebasés
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

 Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- En avril, les marchés ont connu une forte volatilité dans le sillage de l'annonce de droits de douane par les États-Unis plus élevés qu'attendu, entraînant une correction sur les marchés d'actions développés et émergents.
- Les marchés émergents ont toutefois mieux résisté, comparé à leurs homologues développés, notamment parce qu'ils ont été aidés par la résilience des marchés latino-américains.
- Les tensions entre la Chine et les États-Unis se sont intensifiées (145% de droits de douane sur les produits chinois et 125% de droits de douane sur les produits américains) avant de s'apaiser en fin de période, avec l'amorce de discussions entre les deux pays.
- Xi Jinping s'est rendu en Malaisie, au Cambodge et au Vietnam, où il a conclu de nombreux accords commerciaux visant à renforcer la coopération dans la région.
- Côté macro-économique, la croissance du PIB chinois a atteint 5,4%, au-dessus de la prévision moyenne des économistes (5,2%), grâce à une explosion des exportations en amont de l'annonce des droits de douane.
- En fin de période, les autorités chinoises ont annoncé davantage de mesures pour soutenir l'économie chinoise – notamment les consommateurs. Mais celles-ci n'ont pas suffi à redresser les marchés chinois, qui ont terminé le mois en territoire négatif.
- Avec 26% de droits de douane, l'Inde semble tirer son épingle du jeu. Les marchés indiens ont fait preuve de résistance, portés par les espoirs d'un accord bilatéral entre l'Inde et les États-Unis suite à la visite de J.D. Vance en Inde.
- De même pour le Mexique, l'un des principaux alliés commerciaux des États-Unis, relativement épargné par la première vague de droits de douane s'inscrivant en forte hausse sur le mois de mai.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En avril, le Fonds a enregistré une performance négative, néanmoins supérieure à celle de son indicateur de référence.
- Dans un contexte marqué par la mise en place des droits de douane plus élevés qu'attendu, nous avons souffert du repli de nos investissements asiatiques, notamment chinois, sud-coréens et taiwanais.
- En Chine, nous avons souffert de la faiblesse de nos valeurs de consommation et Internet, telles que Vipshop, JD.com et Didi. Malgré leurs fondamentaux solides, ces titres ont été pénalisés par l'intensification des tensions géopolitiques entre la Chine et les États-Unis, entraînant une correction sur les actions chinoises cotées aux États-Unis.
- Nous avons également souffert de la faiblesse de nos valeurs taiwanaises (TSMC, Elite Material), impactées par la forte correction des valeurs technologiques américaines.
- En revanche, le Fonds a fait preuve de résistance, bénéficiant de son exposition importante à l'Amérique latine et de l'excellente progression de ses valeurs mexicaines (Banorte, Vesta) et brésiliennes (Eletrobras, MercadoLibre, Equatorial).



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Malgré les incertitudes liées aux politiques de D. Trump, nous restons constructifs sur les actions émergentes, estimant que les valorisations actuelles reflètent un scénario pessimiste. Par ailleurs les marchés émergents bénéficient de l'incertitude aux États-Unis : les politiques de Trump semblent produire l'effet inverse, en profitant aux marchés émergents.
- Nous restons constructifs sur la Chine, compte tenu du changement de perception. Les marchés se rendent compte que les tensions géopolitiques nuisent à la Chine mais ne la mettent pas à genoux. Par ailleurs, les progrès technologiques, et notamment les progrès en matière d'IA et de productivité, devraient stimuler davantage l'économie. C'est la raison pour laquelle nous voulons maintenir une exposition décente à la Chine, avec une légère sous-pondération. Notre portefeuille chinois est principalement composé d'entreprises technologiques/innovantes.
- Sur le mois, nous avons initié une nouvelle position sur Prosus, la société mère de Tencent. Ce dernier nous semble bien positionné pour tirer parti du rattrapage de la Chine en matière d'IA et pourrait potentiellement lancer les premiers agents ou assistants IA au monde.
- Nous gardons une allocation importante à l'Inde où les perspectives à long terme restent prometteuses (forte croissance, stabilité politique, solidité de la balance courante). La correction récente nous offre des points d'entrée intéressants sur des valeurs que nous suivons. Nous avons profité de la correction du début d'année pour accroître notre exposition à l'Inde en renforçant ses positions au sein des secteurs du e-commerce, de la tech et de l'assurance, qui ont fortement baissé.
- Enfin, nous restons très constructifs sur notre portefeuille latino-américain, qui semble bénéficier de la nouvelle donne économique mondiale, en étant moins impacté par les tarifs douaniers que l'Asie. Le Mexique semble relativement épargné par les premières annonces de Trump, ce qui nous renforce dans l'idée que ce pays devrait prendre des parts de marché importantes dans les importations américaines.



DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 80 % de l'actif net du Compartiment est investi dans des placements durables alignés positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies;
- Les niveaux minimums d'investissements durables ayant des objectifs environnementaux et sociaux sont de 5% et 35%, respectivement, des actifs nets du Compartiment;
- L'univers d'investissement composé d'actions est activement réduit d'au moins 25%;
- Les entreprises considérées comme non alignées au regard de notre évaluation en matière d'alignement sur les ODD sont également exclues de l'univers;
- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des émetteurs;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 50% à celles de l'indicateur de référence.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	38
Nombre d'émetteurs notés	38
Taux de couverture	100.0%

Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Emergents A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

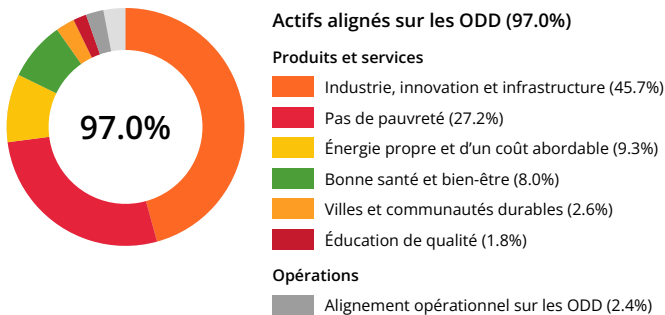


05/2021



01/2020

ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



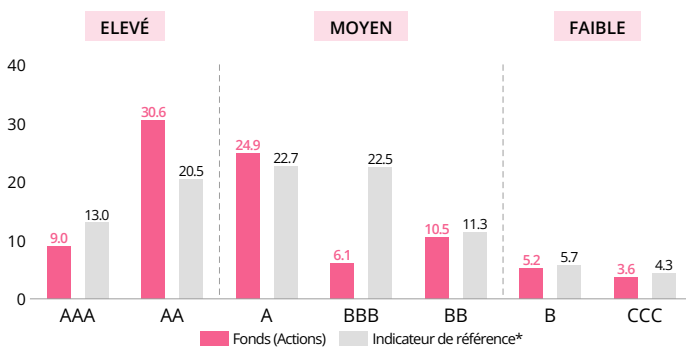
Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 90%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 30/04/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	8.8%	AAA
HONG KONG EXCHANGES CLEARING LTD	3.4%	AA
CORPORACIN INMOBILIARIA VESTA SAB DE CV	2.3%	AA
PROSUS NV	1.0%	AA
HAPVIDA PARTICIPAES E INVESTIMENTOS SA	1.0%	AA

Source: MSCI ESG

TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
VIPSHOP HOLDINGS LTD	7.0%	AA
GRUPO FINANCIERO BANORTE SAB DE CV	6.5%	AA
CENTRAIS ELTRICAS BRASILEIRAS SA	5.9%	BB
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	4.4%	A
ICICI LOMBARD GENERAL INSURANCE CO LTD	3.8%	A

Source: MSCI ESG

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

* Indicateur de référence : MSCI EM NR index. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

GLOSSAIRE

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Approche top-down : Investissement top-down. Stratégie d'investissement où l'on choisit les meilleurs secteurs ou industries dans lesquels investir, d'après une analyse de l'ensemble du secteur et des tendances économiques générales (contrairement à l'investissement bottom-up).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Pondération active : Représente la différence en valeur absolue entre la pondération d'une position dans le portefeuille du gérant et la même position dans l'indice de référence.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales et sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé).

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	19/11/2015	CARPAAE LX	LU1299303229	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.53%	20%	—
A USD Acc Hdg	19/11/2015	CARPAUH LX	LU1299303575	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.63%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARPEFE LX	LU0992626480	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.53%	20%	—
F CHF Acc Hdg	15/11/2013	CARPEFC LX	LU0992626563	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.62%	20%	—
F USD Acc Hdg	15/11/2013	CARPEFU LX	LU0992626993	Max. 0.85%	—	—	1.15%	0.58%	20%	—
A EUR Ydis	05/03/2021	CARPEAY LX	LU1792391242	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	0.53%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **PAYS ÉMERGENTS** : Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés "émergents" peuvent s'écarter des standards prévalant pour les grandes places internationales et avoir des implications sur les cotations des instruments cotés dans lesquels le Fonds peut investir. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2025. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.